

Sujet : [INTERNET] avis projet agrivoltaïque saint Jory énergies

De : Jean Krotoff <krotoff24@gmail.com>

Date : 25/07/2022 16:01

Pour : pref-ep-2022-saint-jory@dordogne.gouv.fr

le projet tel que présenté contient des aspects particulièrement favorables :

- réduction de la consommation et amélioration potentielle de la qualité des eaux de Glane
- production d'énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques
- renforcement de l'identité trufficole du territoire par la plantation de plants truffiers en lieu et place de surfaces céréalières.

Il mériterait cependant quelques précisions :

- Sur quelles quantités porte la réduction de la consommation d'eau liée à ce projet ?
- Cette réduction de la consommation pourrait-elle être réaffectée et servir à la, désormais nécessaire, alimentation en eau de parcelles trufficoles déjà existantes sur le territoire ?
- Pendant toute la durée d'exploitation des panneaux (30 ans) y a-t-il une garantie de continuité de la fonction agricole et trufficole, en particulier pour les 6000 plants prévus dans le projet ?

Malgré ces interrogations, parce qu'il est innovant et qu'il participe à la valorisation de la trufficulture sur notre territoire, je donne sans hésitation, un avis favorable à ce projet..

Jean Krotoff

Président de l'Association pour le Développement de la truffe et la trufficulture (AP2T)



Garanti sans virus. www.avast.com